

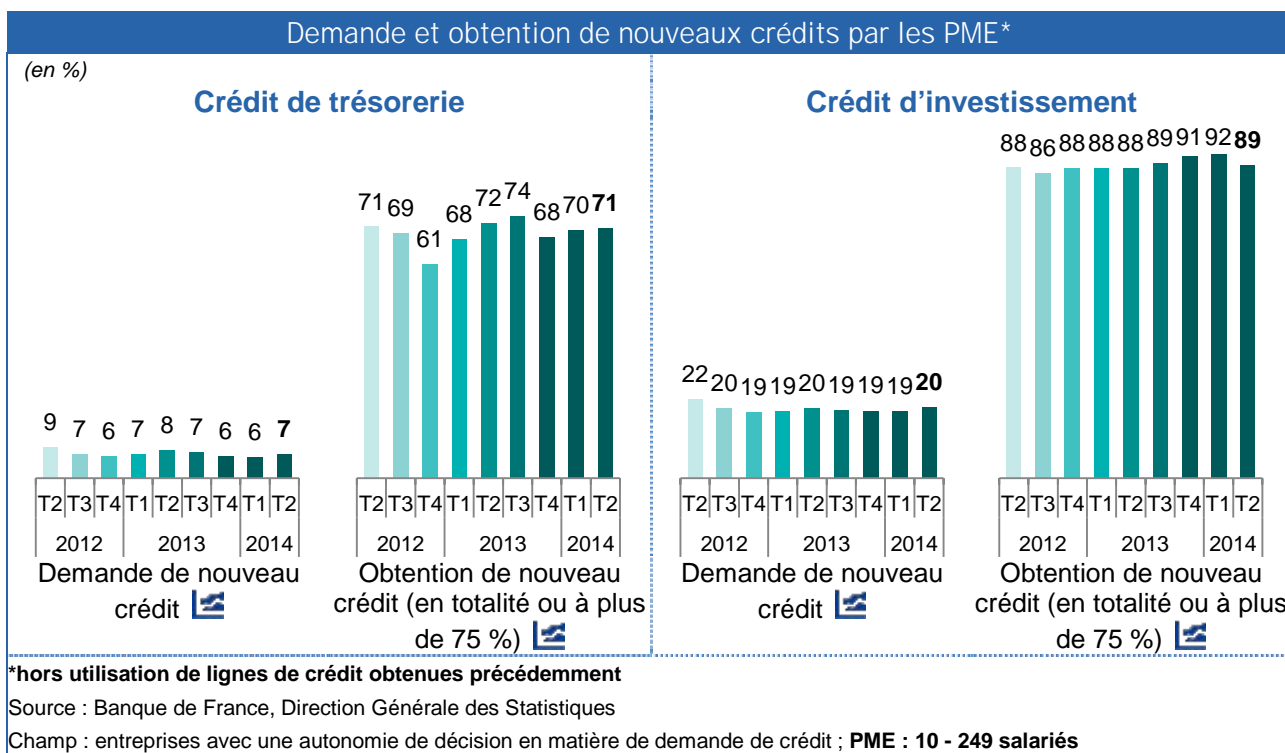
Le 17 juillet 2014

La Banque de France mène une enquête trimestrielle auprès des entreprises de l'industrie, des services et du bâtiment sur leur accès au financement bancaire¹. Reposant sur un échantillon de 3 500 PME et 400 ETI, cette enquête permet de connaître la perception des chefs d'entreprise sur leurs demandes, sur les réponses obtenues et sur les conditions d'accès au crédit.

Grâce à un accord conclu entre la **Banque de France et la Fédération des Centres de Gestion Agréés (FCGA)** pour la requête et la fourniture de données d'enquête, la publication fournit également, depuis le premier trimestre 2014, des informations sur l'accès au crédit des TPE.

Au deuxième trimestre 2014, l'accès des PME au financement bancaire demeure généralement aisé.

- Au cours du deuxième trimestre 2014, **la demande de nouveaux crédits** de la part des PME (hors TPE) progresse légèrement, pour les crédits de trésorerie comme pour les crédits d'investissement.
- L'accès au **crédit de trésorerie** des PME est quasi stable par rapport au trimestre précédent : 71 % des PME obtiennent totalement ou en grande partie les crédits demandés.
- L'accès au **crédit d'investissement** est en légère baisse mais reste très élevé : 89 % des PME obtiennent (en totalité ou à plus de 75 %) les financements souhaités.



¹ Pour plus de détails, voir la [méthodologie et les compléments d'information](#) ; la [base interactive de données Webstat](#) ; le [calendrier des publications](#) et les [contacts](#)

1- Petites et moyennes entreprises (PME : 10 - 249 salariés)

Source : Banque de France

- Pour leurs besoins d'exploitation, **les PME** peuvent faire appel à leur banque pour obtenir, souvent en début d'année, des **lignes de crédit** leur donnant droit à tirage au cours de l'année, et/ou pour obtenir des crédits de trésorerie spécifiques en cours d'année.
 - La part des **PME déclarant demander des lignes de crédit est en très légère progression** (35 %, après 34 % le trimestre précédent).
 - L'utilisation des lignes de crédit recule un peu : 64 % des PME les ont mobilisées ce trimestre au lieu de 66 % au premier trimestre.
- S'agissant des **nouvelles demandes de crédits** – hors tirage sur des lignes de crédit préalablement accordées – :
 - La demande de **crédits de trésorerie** augmente un peu : 7 % des PME ont demandé un crédit (après 6 % au premier trimestre).

L'offre de crédit de trésorerie est quasi stable : 71 % des PME obtiennent en totalité ou en grande partie (à plus de 75 %) les financements souhaités contre 70 % au premier trimestre.
 - La demande de **nouveaux crédits d'investissement est également presque la même qu'au trimestre précédent** : 20 % des PME ont formulé une demande (19 % au premier trimestre).

L'accès au crédit d'investissement est en légère baisse mais reste très élevé. **86 % des PME obtiennent totalement satisfaction**, et 3 % à plus de 75 %.
- **L'orientation à la baisse des coûts de financement se confirme** : seules 3 % des PME indiquent que le coût des financements obtenus est en hausse ; tandis que 18 % déclarent avoir bénéficié d'une diminution.

2 – Très petites entreprises (TPE : 0 - 9 salariés)

Sources : FCGA et Banque de France

- La demande de crédit de trésorerie des TPE se tasse légèrement. La demande de crédit d'investissement est stable mais l'accès au crédit d'investissement semble fléchir un peu.
- *En raison de la période estivale, l'échantillon TPE ayant répondu à l'enquête n'apparaît pas suffisamment important pour mesurer de façon statistiquement fiable l'évolution des taux d'obtention. Au premier trimestre 2014 10 % des TPE demandent un crédit de trésorerie. 61 % d'entre elles obtiennent totalement ou en grande partie le crédit souhaité ; 10 % des TPE demandent un crédit d'investissement et l'accès des TPE à ces crédits est largement satisfait : 84 % reçoivent en totalité ou en grande partie les financements souhaités. 9 % des TPE déclarent avoir été confrontées à de nouvelles exigences de leur banque en matière de garanties.*

3 – Entreprises de taille intermédiaire (ETI : 250 - 4 999 salariés)

Source : Banque de France

- La part des **ETI déclarant avoir demandé des lignes de crédit** progresse ce trimestre (50 % après 44 % au T1).
 - 71 % des ETI ayant obtenu des lignes de crédit utilisent leur possibilité de tirage.
- La **demande de nouveaux crédits de trésorerie est stable**, à 8 %. Le taux d'obtention s'améliore : 86 %, après 79 % au premier trimestre.
- La **demande de crédits d'investissement progresse légèrement**. Les taux d'obtention restent très élevés : 88 % des ETI obtiennent en totalité ou en grande partie les crédits demandés ce trimestre (contre 90 % le trimestre précédent).
- Les ETI ont accès au marché des titres privés, ce qui doit être pris en considération dans l'interprétation des résultats les concernant.

Prochaine publication le 16 octobre 2014